

Formation(s):

Date de Formation	a	Ou Pack n°
Date 1	Pour la formation	
Date 2	Pour la formation	
Date 3	Pour la formation	
Date 4	Pour la formation	
Date 5	Pour la formation	
Date 6	Pour la formation	

Participant:

Mlle/Mme/Mr	Prénom	
Statut	Etablissement/organisme	
Adresse complète obligatoire (établissement ou domicile)		
Complément d'adresse		Le Directeur Mlle/Mme/Mr
Code Postal	Ville	Pays
Téléphone	Mobile du participant	Email
Adresse de facturation (si différente)		
Code Postal	Ville	Pays
Règlement (joint au présent bulletin)chèque(s)de euros	
Fait à	Le	Cachet, signature (Obligatoire)

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les tarifs indiqués sont ceux pris en charge par l'employeur ou le participant, hors déplacements, hébergements et repas. Certaines sessions sont retenues par le FIF PL ou l'OGDPC.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant. Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure. Nous réservons une salle en fonction du nombre de participants un mois avant la formation. Si vous souhaitez vous inscrire dans le mois précédant le premier jour de formation, merci de nous contacter afin de vous assurer des places disponibles.

Dés réception de l'inscription, l'établissement recevra dans les semaines suivantes sa confirmation, facture (à régler dans les 15 jours suivant la formation) et 2 conventions dont une est à nous retourner tamponnée et signée. Les autres participants (professionnels en libéral, parents, étudiants, etc.) recevront leur confirmation et facture (à régler au plus tard 15 jours précédant la formation. Pour l'inscription à 1 pack de plusieurs formations, le règlement doit intervenir au plus tard 15 jours après la PREMIERE formation.

Un mois avant la date du stage, les participants reçoivent : la convocation (lieu, horaires).

Annulation de l'inscription par le stagiaire :

- 30 jours avant le stage, 20% de frais de dossier seront dus à l'organisme de formation.
- entre 30 et 15 jours avant le stage, 35 % du règlement seront dus.
- moins de 15 jours avant le stage, 50 % du règlement seront dus.
- si le stagiaire ne se présente pas sur le lieu du stage, le règlement total sera dû.

Annulation du stage par l'organisme de formation : Dans le cas où aucune possibilité n'est trouvée avec le participant pour suivre la formation à une autre date, toute somme versée est remboursée intégralement.

Validation - délivrance d'une attestation de formation. Le participants salarié d'un établissement devra remettre une copie à son employeur.

Méthode pédagogique - exposés, études de cas, discussions, vidéo.

Moyens pédagogiques - vidéo projecteur, écran, films - dossier de stage, mise en situation pratique, jeux de rôle.

Évaluation de stage - grille d'évaluation remise au formateur à la fin de la session.

L'hébergement et les repas sont à la charge et l'initiative des stagiaires.

INTRA ÉTABLISSEMENT. Toutes les formations peuvent être organisées dans les établissements.